



## Divorce en France alors que ma femme au Maroc

Par **arnaud70**, le **28/07/2015** à **19:02**

Bonsoir ma situation est la suivante:je suis de nationalite marocaine et francaise.Je me suis marie au Maroc avec une marocaine j'ai fait les papiers elle est venue en France tres vite je me suis rendu compte qu'on etait pas fait pour etre ensemble et que je l'aimais.Elle est partie au Maroc en me disant qu'elle restait 15jours,elle n'est jamais revenu elle a quitte son travail en France et ses cours d'integration.J'ai plus de contacte avec elle je veux divorcer en France en plus j'ai appris qu'elle avait des troubles mentaux (je l'avais constater quand elle etait en France).Est ce que je peux divorcer en France alors qu'elle est au Maroc?quelle est la procedure?combien de temps prends le divorce?est ce que je vais payer une amende au Maroc?merci de votre aide